

Questions orales

Une voix: Oh, oh!

Mlle Jewett: . . . si ces essais n'avaient pas lieu. Il dit une chose une journée et le contraire le lendemain, et personne ne sait au juste quoi penser. Si c'est un engagement envers l'Europe, madame le Président, que nous violerions en refusant que les missiles de croisière soient mis à l'essai chez nous, le premier ministre pourrait-il m'expliquer comment la Norvège peut refuser de mettre à l'essai ou de déployer des armes nucléaires et demeurer dans l'Alliance atlantique et comment il se fait que la Belgique puisse vraisemblablement en faire autant? Pourquoi le Canada ne peut-il prendre aucune initiative au sein de cette alliance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai jamais déclaré que nous nous étions engagés envers l'Europe à mettre à l'essai les missiles de croisière, je puis le garantir. Nous n'avons donné des assurances à ce sujet ni aux États-Unis ni à l'Europe.

Ce que j'ai déclaré, hier soir, est assez clair, et j'invite l'honorable représentante à consulter la transcription. J'ai affirmé que l'OTAN avait pris en décembre 1979 une décision à deux volets à laquelle tous ses membres, notamment le Canada, ont souscrit. Il s'agit notamment de déployer dans certains pays d'Europe—pas nécessairement dans tous, ce qui permet d'exclure la Norvège ou la Belgique, au besoin—les euromissiles. C'est un engagement que le Canada a pris de concert avec d'autres pays.

Hier soir, j'ai simplement signalé que ceux qui s'opposaient à la mise à l'essai des missiles de croisière au Canada nous demandaient de manquer à un engagement de l'OTAN pris par les Européens envers leurs alliés nord-américains. C'est tout ce que j'ai dit. Cela ne signifie en rien qu'une entente ait été conclue. J'ai déjà signalé à la Chambre que nous voulions nous assurer que cette double décision soit appliquée, et en d'autres termes, que les négociations avec l'Union soviétique se poursuivent pendant que nous nous préparons à déployer les euromissiles. J'ai ajouté qu'en fonction du résultat de ces négociations, nous déciderions ou non de déployer ces missiles. En fait, nous avons discuté longuement de ces négociations avec le vice-président Bush, hier.

Mlle Jewett: Madame le Président, le premier ministre a déclaré, hier, mot pour mot, que nous nous engageons dans cette voie parce que l'Europe nous l'avait demandé. Il prétend maintenant que l'Europe n'a rien à voir dans cette affaire. Il est donc clair que ce sont les États-Unis qui nous ont demandé de mettre à l'essai ses missiles de croisière largués par des bombardiers B-52, et je voudrais qu'il le reconnaisse.

LA POSITION DES ÉTATS-UNIS

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Ma dernière question supplémentaire découle du discours que le président Reagan a prononcé hier soir. Après ces entretiens sur les réductions d'armements avec le vice-président Bush, nous avons entendu le président Reagan annoncer ce que l'on peut appeler une escalade effrayante dans la course aux armements nucléaires, une escalade qui pourrait fort bien violer les

accords plutôt fragiles que nous avons actuellement. Je voudrais demander au premier ministre, particulièrement à la lumière du fait que le Congrès américain a réduit l'augmentation des fonds demandés par le président pour la défense de 10 p. 100 à 4 p. 100, si lui et son gouvernement entendent cesser d'obéir au doigt et à l'œil au président Reagan et suivre plutôt la voie tracée par le Congrès américain, ou bien si le gouvernement canadien est plus docile aux pressions de la Maison Blanche que le Congrès lui-même?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, jusqu'à présent je respectais les opinions de l'honorable représentante à ce sujet. Je me demande si je ne vais pas changer d'attitude, après son interprétation de mon discours d'hier soir. Elle a mal cité et déformé ce que j'ai dit, dans la première partie de sa question, et ensuite elle semble oublier tout ce que j'ai dit d'autre dans ce discours. Ainsi, j'ai prié instamment les Américains d'essayer de revenir à une attitude plus souple afin de réaliser des progrès à propos de la force nucléaire de portée intermédiaire.

J'ai demandé aux Américains d'essayer de retrouver l'esprit qui avait existé pendant dix ans, de 1962 à 1972, après la crise des missiles à Cuba. A cette époque, nous avons connu des progrès considérables qui ont conduit à divers traités: traités sur les missiles antibalistiques, traités sur les lignes de communication directes, traités de non-prolifération, traités d'arrêt partiel des essais nucléaires et différentes mesures de rétablissement de la confiance. J'ai rappelé que ces années avaient été très productives, mais que, maintenant, nous étions inquiets, car depuis, mettons dix ans, il ne s'est rien fait de positif. En particulier, les États-Unis ont refusé de ratifier le deuxième accord SALT. Voilà les choses qui nous inquiètent. Par conséquent, il me semble que tout mon discours hier tendait à prier les États-Unis d'adopter une orientation que je croyais acceptable pour le député. Il me semble maintenant qu'elle s'intéresse davantage à travestir ma pensée qu'à rechercher des progrès dans ce domaine.

Des voix: Bravo!

LA DÉCISION PRISE PAR L'OTAN EN 1979

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Elle a trait à sa réponse précédente dans laquelle il a parlé de la décision ambivalente prise en 1979 lors de la réunion des ministres des pays membres de l'OTAN. Il a laissé entendre à ce moment-là, et c'est à ce sujet que je voudrais obtenir des précisions, qu'on avait en même temps décidé s'il serait possible ou non de faire l'essai des missiles de croisière au Canada. Je voudrais qu'il dise à la Chambre s'il convient que la décision prise en 1979 ne s'appliquait qu'aux négociations sur la restriction des armes nucléaires et le déploiement des missiles de croisière et Pershing en Europe uniquement, et n'avait absolument rien à voir avec l'essai d'un système de missile de croisière au Canada.